Lettre concernant: Luchsinger P. A chaque président une (son) initiative? Prim Hosp Care (fr). 2018;18(03):39

Courrier de lecteur

Monsieur le Docteur,

Première cause de morbidité et mortalité évitables, le tabagisme est responsable, en Suisse, de plus de 9500 décès prématurés par année. Régulièrement, la liste des pathologies imputables au tabac s'allonge. Les coûts sanitaires et sociaux dus au tabagisme atteignent chaque année, en Suisse, plus de 5 milliards de francs. Néanmoins, ces chiffres ne peuvent résumer la perte de la qualité de vie et les souffrances qui affectent une majorité de fumeurs et qui se répercutent également sur leur entourage. Toutes ces données sont effarantes et devraient susciter chez nos parlementaires une attitude plus courageuse. Hélas, telle n'est pas notre réalité puisque notre pays est à la traîne dans sa lutte contre le tabagisme. La Suisse fait, par exemple, partie des très rares pays en Europe à ne pas avoir ratifié la Convention-cadre internationale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte anti-tabac.

Malgré ce retard au niveau politique, d'un point de vue médical, il n'y a plus aucun doute quant à la toxicité du tabac. Les médecins le proclament depuis plus d'un demi-siècle et actuellement, de très nombreux praticiens ont intégré dans leur travail quotidien le soutien à l'arrêt de la consommation de tabac.

En ce qui concerne les jeunes, ceux-ci sont malheureusement encore soumis à la publicité du tabac, souvent insidieuse, celle-ci favorisant l'initiation à la consommation d'un produit hautement addictif.

En Valais, le peuple a voté une nouvelle loi sur la santé en 2008 intégrant l'interdiction de la publicité du tabac et du sponsoring. Cette loi a été acceptée à une très grande majorité grâce à l'engagement de nombreux acteurs dont la Société Médicale du Valais.

Bien que plus de la moitié de la population suisse soit en faveur d'une interdiction générale de la publicité, cette dernière n'a été adoptée que dans peu de cantons, d'où l'importance d'agir pour

se doter d'une législation interdisant la publicité pour le tabac sur l'ensemble de notre pays. C'est pourquoi nous ne pouvons que remercier les Médecins de famille et de l'enfance de soutenir l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et adolescents face à la publicité pour le tabac» qui a été lancée par de très nombreuses associations de prévention et de santé regroupées dans «l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac».

Au cœur de cette problématique cruciale, les médecins praticiens font preuve d'une responsabilité et d'un sens civique qui les honorent. A nous de les soutenir au mieux.

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre engagement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Docteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Prof. Jean-Marie Tschopp
Membre du Groupe de référence du CIPRET-VS
Dr Laurent Rey
Président du CIPRET-VS

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe

Correspondance:
Alexandre Dubuis PhD
Responsable communication & CIPRET
Promotion Santé Valais
Rue de Condémines 14, CP,
CH-1951 Sion
alexandre.dubuis[at]psvalais.ch

Published under the copyright license "Attribution – Non-Commercial – NoDerivatives 4.0". No commercial reuse without permission. See: http://emh.ch/en/services/permissions.html